

Conseil d'établissement

Compte rendu de séance

Du 29.11 2023 de 18h00 à 20h00

Salle ASIJ du Collège du Raffort, Mézières

Présences / Absences

Pour le ¼ autorités :

- Mme Sandra Favre, Conseil Intercommunal de l'ASIJ, Présidente CÉt
- *Mme Sophie Richard Audino, Conseil Intercommunal de l'ASIJ - absent*
- Mme Valérie Hirt, Comité de Direction de l'ASIJ
- *M. Guillaume Blanc, Conseil intercommunal de l'ASIJ – absent*

Pour le ¼ école :

- Mme Muriel Heiniger-W., infirmière scolaire
- Mme Delphine Indermühle, enseignante
- Mme Isabelle Hugonnet, enseignante
- M. Cédric Béguin, Directeur EPS du Jorat

Pour le ¼ parents :

- *Mme Irina Forfiz Ortiz Tapia, excusée*
- Mme Julie Kay-Lorenz
- *Mme Diana Perrone, excusée*
- M. Didier Schmassmann

Pour le ¼ sociétés :

- Mme Noémie Duvoisin, Réseau APERO
- Mme Catherine Ngom-Bru, APE-Jorat
- Mme Hélène Parkinson, Présidente de l'association de l'école de musique de Savigny-Forel
- Mme Valérie Maeder, Paroisse du Jorat

Prise de notes :

- Mme Muriel Heiniger-W.

Accueil

La séance est ouverte à 18h par Mme Sandra Favre, présidente du Conseil d'Établissement.
Un tour de table rapide est effectué pour présentations.

Validation du résumé de la séance du 20 septembre 2023

Pas de remarque.

Un grand merci à Mme Ngom-Bru pour la rédaction du compte-rendu.

Le compte-rendu sera mis sur le site du CÉt.

Représentation du ¼ école – information du directeur

M. Béguin nous informe de la situation future de la population avec les incidences sur l'établissement. L'établissement compte actuellement une moyenne de 8 classes par année scolaire.

La situation devrait se stabiliser au niveau de la population mais l'établissement a besoin de locaux pour absorber des variations éventuelles, notamment en 7-8P et à Forel pour les 1-6P.

Le collège du Grenet est le problème principal puisque ce bâtiment est décentré, ce qui entraîne des problèmes de transport pour des activités telles que la gym ou la rythmique.

L'augmentation future des élèves va se situer à Forel, Montpreveyres et Ropraz. Carrouge sera capable d'absorber des élèves supplémentaires venant de Montpreveyres et Ropraz. Par contre, l'inquiétude se situe surtout sur Forel qui est déjà au maximum de la capacité du collège.

La direction, l'ASIJ et les autorités de Forel et Savigny sont en discussion, avec différents scénarios, pour pouvoir absorber les variations d'élèves.

Mme Favre complète que la situation est également problématique au sud pour les discussions autour de l'horaire continu par manque de réfectoire. Actuellement, les élèves de 7-8P qui font une option à la pause de midi mangent en salle de musique.

M. Béguin confirme que ce point fait partie de la réflexion.

L'établissement ne peut pas absorber à ce jour l'augmentation prévue pour 2025.

Si on veut tendre vers une école inclusive, il faut limiter les petits collèges et le problème de transport.

Brève communication du CoDir

- Horaire continu : une demande avait été faite à Mme Preti, demande qui est toujours en traitement mais pas oubliée.
- Horaire des bus : Mme Hirt demande clarification du problème au CET.
Contexte : concerne principalement les élèves de 1-3P. L'APE avait été contactée par le parent d'un enfant qui n'était pas sous surveillance dans la cour pendant un certain laps de temps. Le père avait été témoin que son fils avait été tapé par un plus grand => ce point remet en avant la question de la responsabilité de cette zone grise sans adulte, qui est responsable pendant ce temps d'attente où l'enfant est seul ?
➔ la demande est d'ouvrir la réflexion sur le fait que l'on accepte un temps sans surveillance dans la cour de réaction ou non.

Parenthèse pédagogique de M. Béguin :

Plusieurs études montrent l'importance de laisser un temps de liberté aux enfants. Il a été démontré que ce temps de liberté est important pour les enfants. Est-il vraiment dangereux de les laisser 10 minutes seul ?

Et pour le risque d'accident ? L'ASIJ avait déjà mis un surveillant mais l'essai n'a pas été poursuivi.

Par rapport aux incidents dans les 10 minutes d'attente : il y a deux côtés : aspect éducatif et aspect légal.

⇒ Mme Hirt va reprendre ce point et en reparler au CoDir.

- Nouveaux arrêts de bus à Carrouge : 1 nouvel arrêt à la route d'En-Bas et un arrêt déplacé devant Duvoisin. Les parents ont été averti par une feuille papier via l'agenda. Changement prévu pour le 10 décembre.
Les changements ont été discuté avec CarPostal et la commune de Jorat-Mézières.

Communications du ¼ parents et assemblée des parents

L'assemblée des parents est prévue le lundi 22 janvier. L'organisation est en cours avec M. Deprez.

Comme la dernière assemblée de parents n'a pas eu beaucoup de succès (peut-être en lien avec la communication faite par les nouveaux QR code), le ¼ parents se demande comment faire mieux.

Demande : est-il possible de distribuer un flyer et non un QR code pour améliorer la communication

➔ Mme Hirt en parle également au CODIR de l'ASIJ. Si l'ASIJ accepte d'imprimer, M. Béguin confirme que ce sera distribué dans les agendas sous forme papier avant Noël.

Question de Mme Kay-Lorenz au directeur : y a-t-il des thèmes à aborder ?

Réponse : Difficile à déterminer car il y a peu de sujets qui touchent tant les parents de 1P que de 11S. Peut-être l'année prochaine : avoir un retour des parents sur la journée « Oser dire Non ».

Propositions pour animer cette assemblée : organiser une conférence. Proposer des débats comme par exemple : l'horaire continu, etc... A réfléchir.

Groupe de travail (GT) sur les horaires scolaires

Le GT a rediscuté les différents points déjà envisagés :

3 parties concernées : élèves, enseignants, parents => tous impactés

→ l'idée est de sonder ces populations, à commencer par les parents (ne rien changer ou raccourcir la pause, ou décaler). Plusieurs points seront mentionnés dans le sondage, dont les transports qu'il n'y aura plus s'il y a un horaire continu.

Discussion autour des points suivants :

- Si tout le monde devait commencer en même temps, ce serait un défi et une augmentation significative du coût des transports.
- Il serait intéressant de connaître l'avis des parents, sachant que l'horaire continu concerne les 7P à 11S.
- l'horaire continu entraînerait la perte des cours facultatifs qui rencontrent un succès certain => solution à réinventer ou ne pas raccourcir la pause de midi et pouvoir ainsi maintenir les cours facultatifs.
- Certains parents sont contents de pouvoir manger avec leurs enfants à la maison, ce qui ne serait plus possible avec l'horaire continu.

Groupe de travail (GT) charte de comportement dans les bus

Rendez-vous prévu le 12 janvier avec HelveCie pour discuter de la distribution de la charte et de l'organisation et des échéances.

Discussion autour du concours pour des pictogrammes : l'organisation est compliquée et ralentit la mise en œuvre de la charte. Revoir éventuellement avec l'ASIJ comment le logo a été fait, solliciter une école d'art comme l'ECAL, solliciter la population ou encore utiliser l'existant notamment avec l'UAPE qui a des pictogrammes à disposition.

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut maintenant faire aboutir ce projet qui date déjà depuis plusieurs années, indépendamment des pictogrammes. Ceux-ci pourront toujours être faits dans un 2^{ème} temps.

DIVERS

- Projet culturel dans l'établissement du Jorat : Au vu des excellentes prestations faites par les élèves à la fin de la scolarité 2022-23, l'établissement s'organise pour une nouvelle organisation dès 2024-25 :
 - 7P-11S : faire un grand spectacle (musique et théâtre) tous les 4 ans
Avec des spectacles moins ambitieux tous les 2 ans.
Objectif = que chaque enfant vive au minimum une fois un grand spectacle entre la 7P et 11S, et découvrir ce monde culturel comme spectateur et acteur.
 - 1- 6P : tous les 4 ans également, en décalé, une animation particulière.
- L'école de musique : désire présenter un projet musique à proposer pour l'établissement scolaire (présentation d'instruments par exemple). Quels sont les interactions possibles ?

Mme Parkinson peut prendre directement contact avec M. Reymond, enseignant responsable de l'orchestre. Les coordonnées vont lui être remises par l'établissement.

- Certains parents se questionnent sur l'usage du Smartphone à l'école : Comment agir face aux différentes manières d'interpréter le règlement par les enseignants ?

M. Béguin est très clair en citant :

Art. 11 du règlement de l'établissement scolaire : « pas autorisé durant le temps scolaire ».

M. Béguin parle également de l'exemple d'un groupe WhatsApp ayant dépassé les limites, avec un langage vulgaire, mais qui s'est passé hors temps scolaire.

Le directeur insiste sur le fait qu'il faut revoir l'éducation au numérique. Il essaye de travailler avec les groupes et de travailler l'intelligence collective « Qu'est-ce qui fait que vous en êtes arrivés là ? » lors de problèmes.

Le constat est également fait que certains parents sont démissionnaires.

La direction est consciente des limites des règlements et des différences entre enseignants. Elle en discute régulièrement, surtout pour éviter l'injustice.

Faudrait-il avoir une réflexion plus large au vu de la société actuelle ? Quelle est la place du Smartphone à l'école ?

- Avec la venue de l'hiver, crainte de la « brique » = crainte de l'élève malade qui doit rattraper tout son travail pour le jour de son retour en classe.

S'agissant d'un point purement pédagogique, ce sujet doit être discuté avec le maître de classe des élèves concernés.

- Problème d'accès aux classes avec 1 enfant qui a un membre dans le plâtre (manque d'ascenseurs dans certains collèges et risque de bousculade, donc d'accident).

Chaque dossier doit être traité de manière individuelle selon le degré de handicap, la durée et le collège.

Proposition de points à mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance

Points pour la prochaine séance :

- Point de situation du GT horaires scolaires
- Point de situation du GT charte des transports scolaires

Prochaines séances :

- 25 janvier 2024, 18h – 20h
- 23 mai 2024, 18h – 20h

** ** * * * * * **